

Technicien son

RNCP19361 · RNCP · Publiée

L'essentiel

Niveau de qualification	Niveau 5
Code(s) NSF	323
Formacode(s)	46236
Code(s) ROME	L1508, L1507
Type d'enregistrement	Enregistrement sur demande
Date d'échéance	08/02/2023

Certificateur(s)

ACFA-MULTIMEDIA · SIRET : 42986464800028

Partenaires habilités

3 organismes habilités, d'après la liste publiée par France compétences : 3 à former et organiser l'évaluation.

Organisme	SIRET	Habilitation
ACFA MULTIMEDIA	42986464800044	Former et organiser l'évaluation
ECO COM	48017681700066	Former et organiser l'évaluation
MBWAY ISCOM	48017687700066	Former et organiser l'évaluation

Résumé de la certification

OBJECTIFS ET CONTEXTE

A compléter (Reprise)

ACTIVITÉS VISÉES

Le technicien, technicienne son possède une grande sensibilité musicale. Il, elle est autonome ou coordonne une équipe technique dans quatre activités principales :

- Activité 1 : L'installation , le démontage et le rangement des matériels et la maintenance de 1er niveau du matériel de prise de son adapté aux différentes situation (studio, plateau, sono, spectacle vivant) : Analyser le contexte dans lequel le, la technicien(ne) son va travailler, choisir et proposer les équipements adaptés, élaborer les schémas d'installation, monter et mettre en service l'équipement adapté, régler les équipements mis en place, assurer l'entretien et la maintenance de niveau 1, assurer la gestion d'une équipe.
- Activité 2 : La réalisation d'une prise de son après analyse des besoins en fonction des diverses sources à enregistrer : déterminer et évaluer les divers traitements audio, régler les équipements pour le traitement des signaux, contrôler les différents équipements, communiquer avec le client, capter des sources audio
- Activité 3 : La réalisation de la post production en autonomie ou en équipe, l'illustration d'un support audiovisuel, la synchronisation des sons selon les supports, le mixage et le mastering sonore de toutes les sources audio, dans le respect des normes. Il, elle adresse régulièrement à sa hiérarchie des compte-rendu des prestations réalisées seul ou en équipe : illustrer un support audiovisuel, effectuer le montage audio, effectuer le mixage son, masteriser le mixage audio, maîtriser le domaine juridique audiovisuel.
- Activité 4 : La diffusion du rendu sonore en autonomie ou en équipe, le mixage et le bon fonctionnement du matériel pendant le direct : configurer la console de mixage, paramétrer l'ensemble des éléments de la chaîne de diffusion, diffuser les sources audio

Le (la) technicien(ne) son réalise ses différentes tâches dans le respect des normes de sécurité acoustique, et dans le respect des réglementations en vigueur dans la profession (cadre juridique, Droits d'auteurs, SACEM...) Il, elle coordonne et manage techniquement une équipe d'assistant et/ou de stagiaire et adresse régulièrement à sa hiérarchie des compte-rendu des prestations réalisées par l'équipe.

COMPÉTENCES ATTESTÉES

Les capacités attestées sont les suivantes :

- Activité 1 : L'analyse cohérente et pertinente du contexte de travail, le choix des équipements adaptés, l'élaboration des schémas d'installation, le montage et la mise en service des équipements adaptés, le réglage des équipements mise en place, l'entretien et la maintenance pertinente de niveau I. Le démontage et rangement précis des matériels en fin de prestation. La coordination de l'équipe est assurée.
- Activité 2 : Le choix et l'évaluation pertinents et cohérents des traitements audio, le réglage des équipements pour le traitement des signaux, le contrôle des équipements, l'explication clair du déroulement de la séance au client, la captation des sources audio et la rédaction d'un rapport d'information.
- Activités 3 : L'illustration d'un support audio, le montage audio, le mixage son et la mise en conformité et le prêt à diffuser afin d'obtenir le master.
- Activité 4 : La configuration efficace de la console de mixage, le paramétrage pertinent de l'ensemble des éléments de la chaîne de diffusion et la diffusion fidèle des sources audio

Blocs de compétences

RNCP19361BC01 — Réalisation d'une prise de son

LISTE DE COMPÉTENCES

Descriptif :

- Déterminer et évaluer les divers traitements audio
- Régler les équipements pour le traitement des signaux
- Contrôler les différents équipements.
- Communiquer avec le client
- Capturer des sources audio
- Synthétiser et créer un rapport d'information

Modalités d'évaluation :

Mise en situation professionnelle

- Présentation au

Jury d'un dossier de pré-production décrivant

le projet professionnel et son cahier des charges comprenant les enregistrements effectués au préalable en totale autonomie.

- Réalisation des réglages des équipements et des matériels

RNCP19361BC02 — Réalisation de la post production

LISTE DE COMPÉTENCES

Descriptif :

- Illustrer un support audiovisuel
- Effectuer le montage audio.
- Effectuer le mixage son.
- Masteriser le mixage audio.
- Maîtriser le cadre juridique audiovisuel.

Modalités d'évaluation :

Mise en situation professionnelle

- Réalisation devant le Jury de la post-production respectant les fichiers audio sources imposés.
- Justification des choix, à l'oral, tout du long de la réalisation.
- Présentation au Jury d'un rapport écrit décrivant les outils et moyens de vérification des normes

RNCP19361BC03 — Réalisation du rendu sonore

LISTE DE COMPÉTENCES

Descriptif :

- Configurer la console de mixage
- Paramétrer l'ensemble des éléments de la chaîne de diffusion
- Diffuser les sources audio

Modalités d'évaluation :

Mise en situation professionnelle :

- Diffusion de sources audio, dans un lieu décrit.
- Identification et choix du matériel dans un stock disponible.
- Justification technique des choix et réglages

RNCP19361BC04 — Installation, démontage et maintenance de 1er niveau du matériel de prise de son adapté aux différentes situations (studio, plateau sono, spectacle vivant).

LISTE DE COMPÉTENCES

Descriptif :

- Identifier et analyser le contexte de travail à effectuer
- Choisir et proposer les équipements adaptés
- Elaborer les schémas d'installation
- Monter et mettre en service l'équipement adapté
- Régler les équipements mis en place
- Assurer l'entretien et la maintenance de niveau 1
- Assurer la gestion d'une équipe

Modalités d'évaluations :

Mise en situation professionnelle :

- Présentation au Jury des choix d'installation technique et artistique, à partir de consignes (fiche technique imposée de prestation)
- Réalisation devant Jury du montage et de l'assemblage des matériels nécessaires à la prestation.
- Réalisation d'une synoptique de câblage.
- Démontage et rangement des matériels

Secteur d'activité et type d'emploi

SECTEURS D'ACTIVITÉS

- Production audiovisuelle, cinématographique
- Production phonographique, production multimédia (on et off line)
- Production, post production, sonorisation
- Diffuseurs et radio diffuseurs
- Structures culturelles
- Spectacle vivant
- Studios et régie
- Événementiel

TYPE D'EMPLOIS ACCESSIBLES

- Technicien, Technicienne son
- Assistant(e) opérateur du son
- Chef assistant(e) du son - Assistant(e) du son
- Mixeur - Opérateur(trice) de prise de son - Bruiteur
- Opérateur(trice) son - Preneur de son - Technicien(ne) console - Sonorisateur(trice)
- Réalisateur(trice) son - Monteur son
- Assistant(e) son - Opérateur(trice) du son - Opérateur(trice) supérieur du son - Mixeur multicanal

RÈGLEMENTATIONS D'ACTIVITÉ

A compléter (Reprise)

Marché du travail

Indicateurs au niveau des familles professionnelles (FAP) des métiers visés, agrégés au niveau national — France Travail / DARES (open data).

Tension de recrutement (DARES 2024)	Très faible (1/5)
Facteurs principaux	Intensité d'embauche, Non-durabilité de l'emploi, Lien formation-emploi
Salaire médian (mensuel)	2 500 €
Diplôme le plus fréquent	Diplôme de niveau bac+2 (DUT, BTS, Deug ou équivalent) en communication et information (16 % des actifs en emploi)
Familles professionnelles (FAP)	U1X80 — Professionnels des spectacles · tension 1/5 (Très faible)
Projets de recrutement (BMO 2026)	28 833
Jugés difficiles à recruter	10 %
Emplois saisonniers	31 %
Familles professionnelles (FAP)	U1X80 — Professionnels des spectacles

Voies d'accès

MODALITÉS D'ACCÈS

Formation initiale, Formation continue, Apprentissage, Contrat de professionnalisation, VAE

PRÉREQUIS À L'ENTRÉE EN FORMATION

A compléter (Reprise)

COMPOSITION DU JURY — FORMATION INITIALE, FORMATION CONTINUE, APPRENTISSAGE, CONTRAT DE PROFESSIONNALISATION, VAE

Deux professionnels (un salarié et un employeur) et un enseignant de Studio M Lyon.

Financement en alternance (NPEC)

Niveau de prise en charge d'un contrat d'apprentissage par les OPCO, fixé par France compétences par branche professionnelle (CPNE).

Prise en charge usuelle	12 273 €
Selon la branche	8 370 € – 12 273 €
Prise en charge	Branches concernées
12 273 €	Valeur par défaut · 210 branches
10 385 €	CPNEF des Espaces de Loisirs, d'Attractions et Culturels (ELAC)
9 327 €	CPNEFP dans les établissements d'enseignement privés sous contrat
8 370 €	CPNE de l'ingénierie, des services informatiques et du conseil

Base légale

Date d'échéance de l'enregistrement	08/02/2023
-------------------------------------	------------

Liens avec d'autres certifications

NOUVELLE(S) CERTIFICATION(S)

Pour plus d'informations

LIEN VERS LE DESCRIPTIF

contact@studio-m.fr

STUDIO M

Fiche officielle (France Compétences)

<https://www.francecompetences.fr/recherche/rncp/19361/>

Entrées et sorties de formation

Entrées en formation	2
Parcours menés à terme	7
Taux d'achèvement	350 %
Période	07/2022 – 07/2023

Entrées et sorties — Caisse des Dépôts (open data), tous organismes confondus.

Demande CPF — formations engagées

Dossiers CPF engagés	10
Montant total engagé	52 978 €
Coût moyen par dossier	5 298 €
Durée moyenne	1034 h
Période	08/2020 – 09/2022
Reste à charge titulaire	67 %
France compétences	25 %
Entreprise	7 %

Formations engagées via le CPF — Caisse des Dépôts (open data), tous organismes confondus.